

Centre Paul-Gratton Conseil d'établissement

Date : 29 mai 2026

Heure : 12 h 30

Lieu : Local 109

Procès-Verbal

1. Présences et quorum

Xavier Larose (en remplacement de William Choquette au poste de président), Julie Martel, Palmira Gallo, Lauryanne Bouffard, Gilbert Krause, Nicolas Paradis, Sandra Turpin, Frédérique Verville et Martine Perrier

Public: Jérémy Brunet

Le quorum est constaté. La rencontre peut officiellement débiter.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté tel que que présenté.

Proposition d'adoption : Nicolas Paradis

Appuyée par : Julie Martel

3. Adoption du procès-verbal du 28 avril 2026

Proposition d'adoption : Sandra Turpin

Appuyée par : Julie Martel

4. Période de questions du public

Jérémy Brunet propose que l'assemblée générale 2026-2027 ait lieu pendant les heures de cours afin qu'il y ait un maximum d'élèves présents pour élire les membres. Les membres lui réfutent qu'il est souhaitable que cette réunion ait lieu hors des heures de classe afin que seuls les élèves réellement intéressés

soient présents. Cela évite également que les élèves perdent des heures de cours.

5. Présentation de la révision du plan de lutte contre la violence et l'intimidation

Frédérique Verville suggère que le plan soit présenté aux *hors centre*.

6. Choix de la date de l'assemblée générale annuelle 2026-2027

- Jérémy Brunet propose que l'assemblée générale 2026-2027 ait lieu pendant les heures de cours afin qu'il y ait un maximum d'élèves présents pour élire les membres. Julie Martel lui réfute qu'il est souhaitable que cette réunion ait lieu hors des heures de classe afin que seuls les élèves réellement intéressés soient présents. Cela évite également que les élèves perdent des heures de cours.
- Gilbert Krause propose le 22 septembre 2026.

7. Suivi du projet éducatif

Le projet éducatif est présenté par le directeur du centre.

8. Suivi du budget du conseil d'établissement

Le budget n'ayant pas été pris dans sa totalité, il est proposé que les fonds restants soient utilisés pour financer une partie de la collation des grades prévue le 4 juin 2026.

9. Rapport annuel du conseil d'établissement

Un sommaire des réunions et des décisions prises par le conseil d'établissement est présenté à l'ensemble des membres.

10. Clôture de la séance

L'ordre du jour épuisé, la séance est clôturée à 13h30.